

les réparations qui doivent être faites au chœur, & a déclaré pour son vicaire M<sup>gr</sup>. Dugnani de Milan, son auditeur civil.

Il est arrivé ces jours-ci de Venise deux couriers extraordinaires, dont l'un passa immédiatement à Naples, & l'autre remit un paquet à l'ambassadeur de sa république; qui se rendit aussitôt chez le cardinal secrétaire-d'état. On raconte l'événement qui a donné lieu à l'expédition du courier arrivé de Venise, de la manière suivante: le cardinal-légat à Ferrare avoit envoyé deux compagnies de soldats & 2 de milices, près de Rovigo, où les Vénitiens font construire une digue sur le territoire de l'état ecclésiastique. Ces troupes, à leur arrivée, détruisirent la digue & maltraitèrent les ouvriers. L'ambassadeur de Venise a demandé, dit-on, à S. S. la réparation des dommages causés par ses troupes. Il a en même tems répandu un mémoire à cette occasion, parmi les ministres étrangers.

Dans la nuit du 29 au 30 Janvier, on s'aperçut du château St. Ange que le feu avoit pris au théâtre de Tardinona: l'incendie avoit alors fait tant de progrès qu'on ne pût y porter aucun secours; il fut réduit en cendres sans qu'on pût sauver autre chose que la musique; personne n'y a péri. C'est un grand bonheur que le feu n'ait pas pris une heure plutôt; il y auroit eu une scène aussi effrayante que celle d'Amsterdam; car il y avoit eu une grande affluence de monde, qui heureusement s'é-